



gironde

Tel: 05 56 81 88 91

Email : ac.gironde@free.fr

Adresse: 21 rue Saincrie 33000 Bx

EPISODE N°1

Chômage précarité ou en est- on ?



En préambule rappelons un aspect historique. Pôle-Emploi a été créé officiellement le 5 janvier 2009 et est issu de la fusion ANPE et ASSEDIC.

En Europe au mois d'avril 2013 le taux de chômage battait tous les records et s'établissait à 12,20% de la population active selon Eurostat. La situation est alarmante dans tous les pays européens lourdement frappés par la crise. Elle fait craindre la formation d'une « génération perdue ». En effet le chômage touche 62,50% des jeunes en Grèce, 56,40% en Espagne, 42,50% au Portugal et 45% en Italie, soit environ un jeune sur deux. Les tous derniers chiffres en Grèce sont de 28,80% de la population active touché par le chômage

1°) Le chômage en France concerne aujourd'hui plus de 3.264.400 demandeurs d'emploi de catégorie A (immédiatement disponibles pour prendre un emploi). Ce qui représente une masse de 40.000 demandeurs supplémentaires pour le mois d'avril annoncé fin mai 2013. Toutes catégories confondues A, B, C le chiffre est de 4.799.200 personnes. Et si on ajoute les DOM on a 296 500 personnes en plus soit 5.095.700 personnes ce qui correspond à 10,40% de la population active touchés par le chômage.

La situation en Aquitaine suit la même logique de progression. Fin mai 2013 il y avait 162.353 demandeurs d'emploi en catégorie A et 247.861 personnes toutes catégories confondues ce qui correspond à 9,50% de la population active qui est au chômage sur notre région.

Petit complément pour votre information : les chiffres du chômage en mai 2013 c'est aussi 285.000 sorties de la liste dont plus de 27% de radiations administratives.

Il faut savoir que les jeunes sont les plus touchés ainsi que les seniors. Plus grave 61% des jeunes diplômés sont au chômage. La situation de pauvreté et de misère s'aggrave aussi réellement car les demandes d'hébergement au 115 ont bondies de 31% en cet hiver 2012 – 2013.

2°) Face à l'augmentation du chômage c'est toute la structure de Pôle-Emploi qui risque d'imploser : un accueil saturé et des conseillers surchargés. Les conseillers à l'emploi devaient accompagner mensuellement entre 350 et 500 personnes par mois. C'était mission impossible ! C'est pourquoi le DG de Pôle emploi Jean Bassères a écrit un nouveau plan d'orientation pour la période 2012-2015. Ce plan stratégique d'orientation de Pôle-Emploi annule purement et simplement le suivi mensuel.

Les problèmes sont tels que le gouvernement Hollande a embauché 4.000 personnes en deux fois mais au préalable, il faut savoir qu'avec la fusion 1.800 postes en CDD avaient été supprimés par le gouvernement Sarkozy. Dans la réalité les moyens de Pôle-Emploi augmentent peu alors que la situation demanderait beaucoup. En tous cas, il faut comprendre que ce qui est donné d'une main est en parti retiré de l'autre. Pire le financement d'une partie des nouveaux renforts à

Écoutez l'émission "AC! Tonne" tous les **mercredis** à 17h sur **La Clé des Ondes 90.10 Mhz**

Pôle-Emploi ne sera pas payé par l'état mais se fera par des économies internes à l'organisme.

Pour masquer ces difficultés Pôle-Emploi met en avant sa nouvelle offre de service résumée dans le plan stratégique. Ce plan valide les rapports entre les demandeurs d'emploi et Pôle-Emploi ; il est constitué de trois accompagnements en fonction de l'éloignement de l'emploi du chômeur. **L'accompagnement renforcé** qui vise nettement à multiplier les rendez-vous des demandeurs d'emploi de longue durée afin qu'ils puissent, disent-ils, trouver rapidement un emploi. En réalité, on le sait cela facilitera la radiation purement et simplement. En suite est prévu **un accompagnement guidé** qui est destiné au chômeur ayant besoin d'un appui régulier dans leur recherche d'emploi. Cela se résume à un suivi mensuel soft. Enfin **un suivi dit aussi 100%** Web destiné au demandeur d'emploi qui n'ont pas besoin de suivi fréquent et qui peuvent donc correspondre par mail ou par téléphone avec leur conseiller.

Une expérience de contrôle de la recherche d'emploi est aussi testée pendant 1 an dans certaine région. Demain un métier de contrôleur de la recherche d'emploi existera peut être et ils seront chargés de contrôler les recherches d'emploi des chômeurs. Pôle emploi sera alors juge et parti. Il pourra ainsi supprimer les indemnités et radiés qui il voudra sous le faux prétexte de recherche insuffisante d'offres. Franchement que croyez-vous qu'il va arriver dans un contexte de crise économique ou l'emploi se raréfie ? La violence va augmenter et c'est sûr, les pôles emploi crameront !

En même temps **Pôle-Emploi ouvre son site d'offre au privé** et devient un agrégateur de site net privé de recherche d'offre. On a là, le développement d'un partenariat Public privé avec en perspective la destruction du service public de l'emploi dans le futur. Rappelons-nous, ici, que le statut des agents de Pôle emploi est déjà privé et que les demandeurs d'emploi sont souvent orientés sur les opérateurs privés de placement.

En plus Pôle-Emploi ne donne aucune garantie sur le contrôle de la réalité des offres et il n'y a pas non plus de garantie sur la gratuité d'accès à celles-ci. Il faut savoir que si Pôle-Emploi s'est ouvert au site net privé tel que Keljob, ou Jobijoba, c'est que leurs équipes dédiées à la recherche d'offres n'arrivaient plus à fournir correctement Pôle emploi en offres. En effet en 2012 ils ont eu une perte d'offre de plus de 13%. Il n'y a plus d'emploi même quand c'est Pôle-Emploi qui recherche. Cette situation kafkaïenne a des conséquences graves à Pôle-Emploi en interne comme en externe.

Contre les demandeurs d'emploi d'abord : un chômeur Nantais s'est immolé en février dernier devant son Pôle-Emploi et tout dernièrement c'est une demandeuse d'emploi de 51 ans qui est décédée d'un arrêt cardiaque suite à la visite d'une huissière mandatée par Pôle-Emploi pour récupérer un trop-perçu de 1.790 €. Et il y a juste 6 jours une violente altercation dans une agence Pôle-Emploi de Périgueux a eu lieu. Ce Périgourdin de 47 ans a qui Pôle emploi a baissé ses indemnités sans le prévenir aurait menacé de brûler l'agence et son directeur.

En suite en interne à Pôle-Emploi une conseillère de Nantes s'est suicidée car son travail lui était devenu insupportable. En Languedoc Roussillon c'est un cadre qui se suicide par ce que sa direction le contraint à changer de poste et dernièrement c'est l'agence de Maison Alfort qui est en deuil sous le coup de la disparition d'un de leur collègue. Ce qui fait dire au SNU Pôle-Emploi que ce décès est arrivé dans un contexte de mobilité forcé, d'un management sans communication et sans information ni accompagnement des équipes face à la restructuration de Pôle-Emploi.

Sans mauvais jeu de mots il y a le feu à tous les étages.

3°) **Les perspectives sont de plusieurs ordres** :

Écoutez l'émission "AC! Tonne" tous les **mercredis** à 17h sur **La Clé des Ondes 90.10 Mhz**

- **1 Le rapport Ibarra**

Le rapport de la mission d'information sur Pôle-Emploi menée par Monique IBORRA Députée a été rendu public le 5 juin 2013. Il juge trop peu efficace l'accompagnement des chômeurs et demande à Pôle-Emploi de moderniser sa façon de travailler et recommande une réorganisation du service public de Pôle-Emploi. C'est ainsi qu'il souhaite la fin des radiations automatiques en cas d'absence à convocation ; qu'il recommande la représentation des chômeurs au sein du conseil d'administration de Pôle-Emploi et évoque fortement la simplification des règles d'indemnisation du chômage. Ces revendications nous conviennent bien évidemment mais souvenez-vous que ce n'est qu'un rapport de plus qui comme tous les autres finira dans un placard.

- **2 La marche des chômeurs pour leurs droits**

Entre temps les organisations de chômeurs dans l'unité, avec le DAL, les syndicats FSU et SUD de Pôle-Emploi préparent une marche sur Paris qui aura lieu du 10 juin au 6 juillet 2013. Une plateforme revendicative unitaire a été écrite qui définit un plan d'urgence pour les chômeurs et précaires. Ce plan revendique par exemple, la mise en place d'un fond sociale d'urgence le rétablissement de l'allocation équivalent retraite ou l'arrêt des radiations et un moratoire sur les indus. Pour la conférence sociale du 20 juin 2013 ce plan demande la participation effective des mouvements de chômeurs et précaires. De plus il revendique un système unifié et universelle d'indemnisation de toutes les formes de chômage ainsi que la réduction du temps de travail à 32 heures.

- **3 La lutte par rapport à la renégociation de la convention d'assurance chômage à l'UNEDIC.**

En septembre 2013 la convention d'assurance chômage va être renégociée par les partenaires sociaux. Cette renégociation a lieu tous les trois ans.

Il faut savoir que ces mêmes partenaires sociaux ont signé l'ANI ou le MEDEF a lâché des droits à indemnités rechargeables pour les chômeurs. Rappelez-vous c'était une des carottes du MEDEF pour faire avaler la pilule de la baisse des salaires de deux ans suite à une baisse des activités d'une entreprise. Le problème, cette mesure coûte de l'argent et l'UNEDIC a un déficit de plus de 14 millions d'euros. C'est pourquoi il est vraisemblable que cette mesure ne sera pas mise en œuvre. Vous avez dit « trahison du MEDEF sur cet accord » ? D'ailleurs pour enfoncer le clou un rapport de la Cour des Comptes appelle l'UNEDIC à faire d'urgence des économies tandis que le MEDEF lui, demande le retour des allocations dégressives en fonction de la durée passée au chômage ainsi qu'une diminution drastique des allocations les plus élevées. En plus il propose de remettre en cause le régime des intermittents du spectacle qui coûte trop cher d'après eux. Nos organisations de chômeurs, elles revendiquent une indemnisation de toutes les formes de chômage et de tous les chômeurs. Comprenez par là que quatre chômeurs sur dix sont indemnisés par l'UNEDIC.

Ceci est le premier petit bilan de ce qui s'est passé ces derniers mois.

Fait à BORDEAUX le 10 juin 2013

Joëlle Moreau et Carl Pivet pour AC !Gironde